

NOTICE EXPLICATIVE DE LA FICHE PRÉPARATOIRE À L'AFFECTATION

À distribuer aux élèves et à leurs représentants légaux, en accompagnement de la fiche préparatoire à l'affectation.

À renseigner par les établissements d'origine ou les CIO :

Annexe 4

FICHE PRÉPARATOIRE A LA SAISIE AFFELNET LYCEE- RENTRÉE SCOLAIRE 2020

A utiliser :
- pour les familles des élèves de 3^e n'utilisant pas le Téléservice Affectation (TSA)
- pour tous les autres candidats faisant des vœux dans Affelnet Lycée

Dossier à retourner à l'établissement pour le _____

IDENTIFICATION DU CANDIDAT	ETABLISSEMENT D'ORIGINE Réservé à l'administration	SCOLARITE D'ORIGINE Réservé à l'administration
IDENTIFIANT NATIONAL ELEVE (INE ou INA) :	Département :	<input type="checkbox"/> 3 ^{ème} générale <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} collège métiers <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} GEP/A <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} ass. agricole
NOM et Prénom _____ Sexe F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	Etablissement :	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} DT <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} Prio <input type="checkbox"/> Non scolarisé <input type="checkbox"/> Autre :
Né(e) le : _____	N° et cachet	Langues autres : LVI : _____ LVJ : _____
Elève boursier oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
Nom et prénom du 1 ^{er} représentant légal : _____		
Adresse : _____		
Code postal : _____ Ville : _____ Tél : _____		
Courriel : _____		
Nom et prénom du 2 ^{ème} représentant légal : _____		
Adresse : _____		
Code postal : _____ Ville : _____ Tél : _____		
Courriel : _____		
DECISION D'ORIENTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT AU 3 ^{ème} TRIMESTRE : <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} générale et technologique <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} professionnelle <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année de CAP	ZONE GEOGRAPHIQUE DE RESIDENCE DE L'ELEVE Code : _____	

ATTENTION

Il est possible de formuler 10 vœux au maximum dans l'académie de Lyon, plus 5 vœux maximum hors académie. Ils doivent être classés dans l'ordre souhaité. Attention les vœux hors académie peuvent parfois être dans des établissements éloignés de la famille. Il est important d'en mesurer les conséquences.

Pour les candidats scolarisés en établissement public ou privé de l'éducation nationale, la saisie des vœux d'affectation peut être faite par les familles en se connectant sur le portail « Scolarité Services » pour utiliser le téléservice Affectation.

Pour les autres candidats, la saisie des vœux d'affectation est faite par les établissements à qui la fiche préparatoire doit être transmise.

EVALUATION DES ELEVES

Ne pas compléter si l'évaluation 2019-2020 de l'élève est saisie dans le LSU de l'académie de Lyon (voir guide AFFELNET)

Socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Maîtrise insuffisante : 10 pts, Maîtrise fragile : 25 pts, Maîtrise satisfaisante : 40 pts, Très bonne maîtrise : 50 pts

Compétence 1 : Français et langues étrangères à l'école et à la vie	Compétence 2 : Langues vivantes	Compétence 3 : Mathématiques, sciences, technologies	Compétence 4 : Arts et éducation musicale
Maîtrise insuffisante	Maîtrise insuffisante	Maîtrise insuffisante	Maîtrise insuffisante
Maîtrise fragile	Maîtrise fragile	Maîtrise fragile	Maîtrise fragile
Maîtrise satisfaisante	Maîtrise satisfaisante	Maîtrise satisfaisante	Maîtrise satisfaisante
Très bonne maîtrise	Très bonne maîtrise	Très bonne maîtrise	Très bonne maîtrise

Disciplines : la note est la moyenne des points obtenus aux évaluations des bilans périodiques de l'année

Objectifs non atteints note = 3 et 0 - Note = 5
Objectifs partiellement atteints note = 8 et 5 - Note = 10
Objectifs atteints note = 13 et 10 - Note = 15

Langues	Mathématiques	SVT	LVI
10	10	10	10
13	13	13	13
15	15	15	15

Guide de l'affectation 2020

1 **Identification nationale élève (INE) :**
Les renseignements d'identification de l'élève sont pré-remplis automatiquement pour certains élèves scolarisés. Ils doivent être vérifiés et corrigés si nécessaire.

2 **Boursier :**
Le bonus est automatiquement enregistré dans Affelnet pour les élèves scolarisés en 3^e de collège. Pour les 3^e prépa-métiers et les 3^e agricoles, l'établissement d'origine envoie à la DSDEN la liste de ses élèves boursiers avant le 11 juin

3 **Code zone géographique :**
L'affectation dans la voie générale et technologique publique de l'Éducation nationale obéit aux règles de la sectorisation géographique. Le code « zone géographique » est défini en fonction de l'adresse de résidence des responsables légaux du candidat. Il permet à l'application Affelnet Lycée d'attribuer automatiquement aux candidats un bonus qui les rend prioritaires pour l'affectation dans leur(s) lycée(s) de secteur.

4 **Décision d'orientation :**
Si elle a été renseignée dans le module Orientation, la décision apparaîtra automatiquement dans Affelnet Lycée. Il revient au chef d'établissement de veiller à la cohérence des vœux saisis avec la décision d'orientation.

5 **Évaluation des composantes du socle :**
Cette rubrique est à compléter uniquement pour les élèves de 3^e pour lesquels les évaluations du LSU ne sont pas intégrées dans Affelnet Lycée (notamment les élèves originaires d'établissements privés hors contrat ou hors académie). Pour chaque compétence, cocher le niveau de maîtrise atteint : maîtrise insuffisante, fragile, satisfaisante ou très bonne maîtrise. Se référer à la fiche 4 du Guide de l'affectation 2020 pour plus de détail.

6 **Évaluations annuelles par disciplines :**
À renseigner pour tous les candidats dont les évaluations ne sont pas transférées du LSU (3^e ou autre origine scolaire). Se référer à la fiche 4 du Guide de l'affectation 2020 pour plus de détail.

À renseigner par la famille :

Annexe 4

Vœux formulés par le candidat, à classer par ordre de préférence :

Ordre des vœux académique de Lyon	Type de vœu : 1 ^{ère} année de CAP / 2 ^{ème} pro / 2 ^{ème} GT / 1 ^{ère} techno / 1 ^{ère} pro*	Spécialité ou famille de métiers, série ou enseignements optionnels	Statut de la formation	Etablissement demandé	Commune	Code vœu (réservé à l'administration)
1			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
2			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
3			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
4			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
5			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
6			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
7			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
9			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
10			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			

Ordre des vœux hors académie de Lyon	Type de vœu : 1 ^{ère} année de CAP / 2 ^{ème} pro / 2 ^{ème} GT / 1 ^{ère} techno / 1 ^{ère} pro*	Spécialité ou famille de métiers, série ou enseignements optionnels	Statut de la formation	Etablissement demandé	Commune	Code vœu (réservé à l'administration)
1			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
2			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
3			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
4			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
5			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			

*2 vœux maximum en 1^{ère} professionnelle passerelle

Dossier déposé pour la commission académique traitant des situations de handicap, ou médicales particulières :

OUI NON

Date et signature du représentant légal 1 :

Date et signature du représentant légal 2 :

De l'application de la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du décret n°2017-330 du 14 mars 2017, l'élève et ses représentants légaux sont informés des éléments suivants :
 Cette fiche est à compléter par l'élève et ses représentants légaux. Elle sert de support à la saisie des vœux par l'établissement d'origine dans l'application Afflnet Lycée. Le ministère de l'Éducation nationale est responsable de l'application Afflnet Lycée. Cette application a pour finalité de faciliter la gestion de l'affectation des élèves dans les classes de seconde générale et technologique, de seconde professionnelle, de première année de CAP, de première technologique et de première professionnelle, par le biais d'un algorithme. Elle a également une finalité stratégique. Les services gestionnaires de l'affectation de la SGEN et du rectorat, l'établissement d'accueil dans lequel sera proposée l'affectation et l'établissement d'origine ou le CIO hébergent les données. Les personnes habilitées du ministère sont destinataires des données collectées. L'élève et ses représentants légaux peuvent exercer leurs droits d'accès et de rectification des données auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale du département de résidence (représentant du ministère de l'Éducation nationale). Les données recueillies sont conservées dans une base active pendant une durée d'un an, puis sont versées dans une base d'archives intermédiaires pour une durée d'un an supplémentaire, sauf dans l'hypothèse où un recours administratif ou contentieux serait formé, nécessitant leur conservation jusqu'à l'issue de la procédure.

Guide de l'affectation 2020

1

Vœux formulés par l'élève :

Les vœux doivent être conformes à la décision d'orientation prise par l'établissement de l'élève. Il est vivement recommandé de formuler plusieurs vœux (jusqu'à 10) afin d'augmenter les chances de l'élève d'être affecté.

2

Vœux hors académie formulés par l'élève :

Les vœux doivent être conformes à la décision d'orientation prise par l'établissement de l'élève. Il est vivement recommandé de formuler plusieurs vœux (jusqu'à 5) afin d'augmenter les chances de l'élève d'être affecté.

3

Commission Handicap - Médicale :

La commission académique « Handicap Médicale » attribue, le cas échéant, un bonus qui s'ajoute au barème d'un ou plusieurs vœux dans Afflnet.

Se référer à l'annexe 15 pour plus de détail.

4

Date et signature :

La fiche doit être datée et signée par les représentants légaux de l'élève. Elle est ensuite rendue à l'établissement qui procède à la saisie dans l'application Afflnet Lycée.

Le recto de la fiche préparatoire à l'affectation n'existe que dans le cas d'utilisation d'une fiche vierge. Il n'est pas à compléter pour les élèves disposant d'une fiche nominative (pour ces élèves, les évaluations seront intégrées automatiquement dans Afflnet Lycée à partir du LSU).